Document

Le procureur Marc Robert dénonce sa mutation. (08.07)

Reuters - 07.07

Le procureur général de Riom Marc Robert (Puy-de-Dôme) annonce qu'il dépose un recours contre sa mutation forcée à la Cour de cassation et défend le principe de l'indépendance de la magistrature.

Il rappelle dans un entretien au Monde daté de mercredi le principe de séparation des pouvoirs et plaide pour un mode de nomination écartant toute influence politique.

"Revenons à Montesquieu, il est grand temps (...) Nous redonnerons ainsi l'envie aux jeunes magistrats de rejoindre le ministère public et à ce dernier la sérénité dont il a besoin", dit-il.

Cette affaire est devenue emblématique d'une gestion des carrières des magistrats du parquet, jugée par les syndicats de magistrats politique et autoritaire.

A côté des juges qui enquêtent et rendent les décisions, les magistrats du parquet sont chargés de déclencher ou non les poursuites et de représenter l'accusation.

Cette affaire intervient aussi alors que l'Elysée projette de donner tous les pouvoirs d'enquête aux procureurs, nommés sur décret du président, et de supprimer les juges d'instruction indépendants.

Ce dossier a suscité la première discorde entre la nouvelle ministre de la Justice, Michèle Alliot-Marie, qui a succédé à Rachida Dati, et les syndicats de magistrats.

Ces derniers contestent sur le fond comme sur la forme la régularité du déplacement forcé de Marc Robert à la Cour de cassation, le décret du 24 juin ayant été pris alors que Rachida Dati avait retiré le dossier de l'ordre du jour du Conseil supérieur de la magistrature.

Marc Robert confirme dans son entretien qu'il va saisir le Conseil d'Etat. "La mutation dont je fais l'objet n'est aucunement fondée, donc arbitraire", dit-il.

Il pense qu'on lui reproche de s'être opposé à la suppression du tribunal de Moulins (Allier) et d'avoir fait part de ses réticences sur le projet de suppression du juge d'instruction. "On ne saurait attendre d'un magistrat, fût-il procureur général, qu'il se comporte comme un partisan, voire comme un courtisan", dit-il.